



L'évolution de la pratique de l'OCPM pour favoriser la participation des femmes



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL









NON
au
GAZ DE SCHISTE
moratoire dès maintenant

**NOUS
NE NOUS
LAISSERONS
PAS
FORER!**

RASSEMBLEMENT CITOYEN
GAZ DE SCHISTE
LA DÉMOCRATIE DOIT TRIOMPHER!

NON
au
GAZ DE SCHISTE
Un moratoire dès maintenant

Nature Québec
PROJETS DE TRAVAUX EN COURSE

www.quebec.ca



L'OCPM

Une institution municipale vouée à la consultation publique

Créé en 2002 en vertu de l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal

Un tiers neutre et indépendant

Une présidente et 30 commissaires

Un secrétariat avec 7 salariés permanents et une douzaine de contractuels



L'OCPM

Un tiers neutre et indépendant

Notre mission

Consulter le public montréalais sur tout projet confié par le conseil municipal ou le comité exécutif de la Ville de Montréal;

Proposer des règles visant à encadrer les consultations publiques des instances municipales afin d'en assurer la crédibilité, la transparence et l'efficacité;

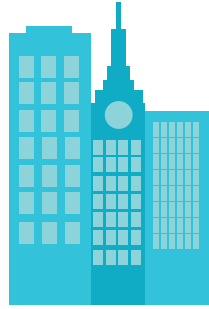
Réfléchir sur les meilleures pratiques.



Nos champs d'intervention



Droit
d'initiative



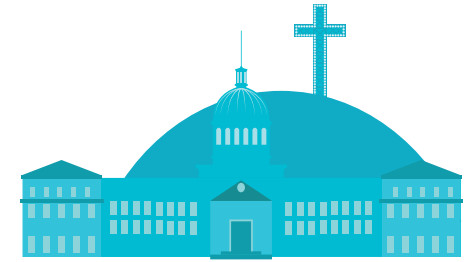
Projets
immobiliers



Plans
Politiques
Chartes



Équipements
collectifs et
institutionnels



Arrondissements
historique et naturel du
Mont-Royal et du Vieux-
Montréal

+

Sites patrimoniaux et
biens culturels

Un peu d'histoire

2002-2004

Consultations publiques sur toutes les modifications au Plan d'urbanisme

À partir de 2004

Concentration sur les grands projets – les projets métropolitains ou inter-arrondissements; les politiques municipales et les plans directeurs

À partir de 2008

Médiation, concertation – consultations d'amont en phase de planification du territoire



Un peu d'histoire



En 2012

Premier mandat en vertu du droit d'initiative des citoyens

Depuis 2014

Consultations à l'aide du numérique; formation des élus et des fonctionnaires municipaux; accompagnement de services internes dans des démarches de consultation



Quatre valeurs principales

La **transparence** de nos pratiques

L'**accessibilité** à l'information et la compréhension des enjeux

L'**efficacité** des processus

L'**équité** et égalité de traitement des individus et des opinions





Fonctionnement

Des consultations qui se déroulent en deux temps

Une méthodologie connue et annoncée d'avance

Des commissaires *ad hoc* qui ne sont pas des employés municipaux

Un code de déontologie strict

Un pouvoir de recommandation, la décision finale appartient aux élus

Le rapport

Portrait des préoccupations des participants

Analyse de l'opinion publique

Conformité aux grandes orientations politiques et outils d'aménagement

Recommandations de la commission

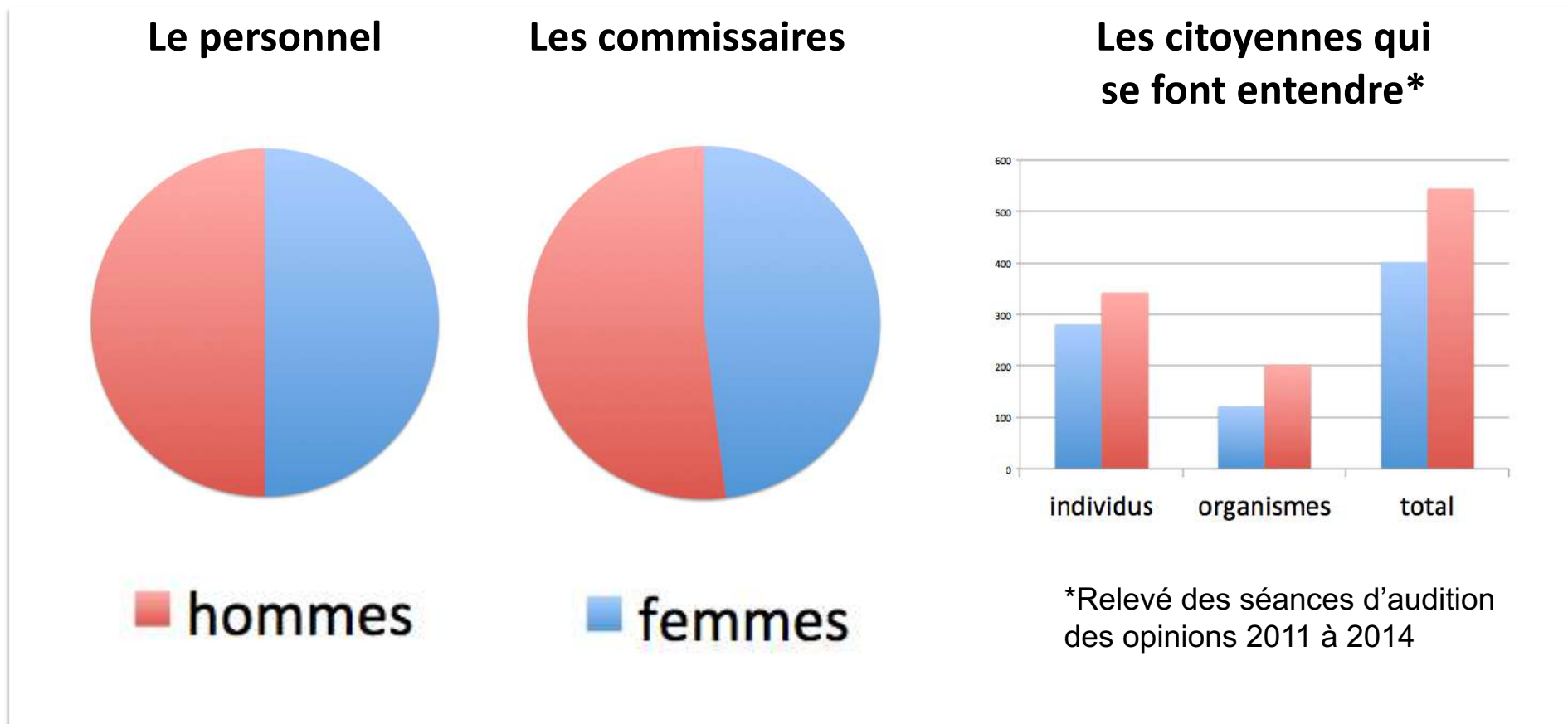
Présenté au maire

Rendu public

Déposé au conseil municipal



Participation des femmes à l'OCPM en 2014



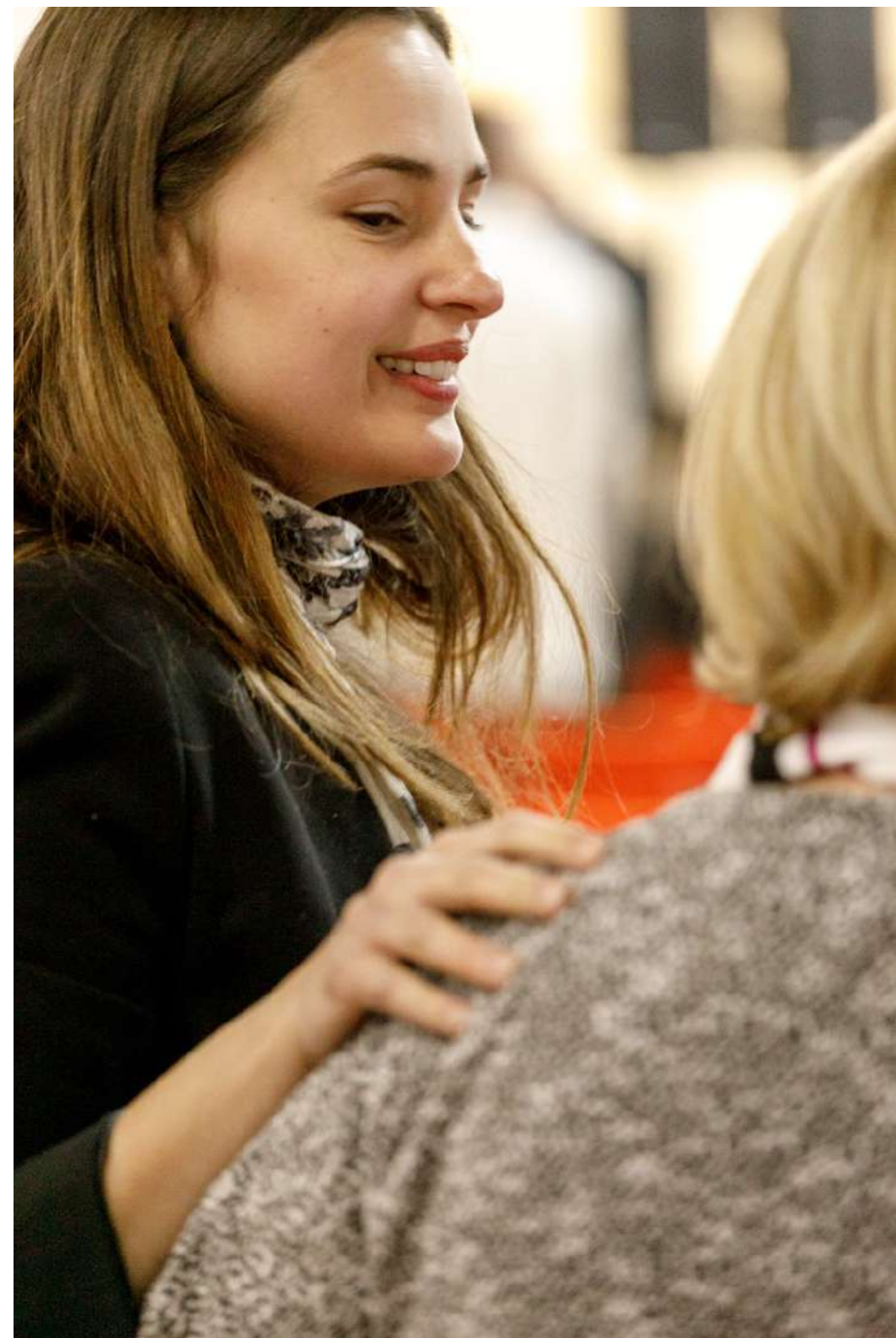
Constats de départ

Trois types d'obstacles à surmonter

Informationnels

Pratiques (horaires, lieux, services connexes)

Systemiques (sexisme, racisme, barrière linguistique, marginalisation, etc.)



Trois choix de priorités d'actions

En 2014, compte tenu de nos constats, nous avons fait le choix d'intervenir sur trois priorités :

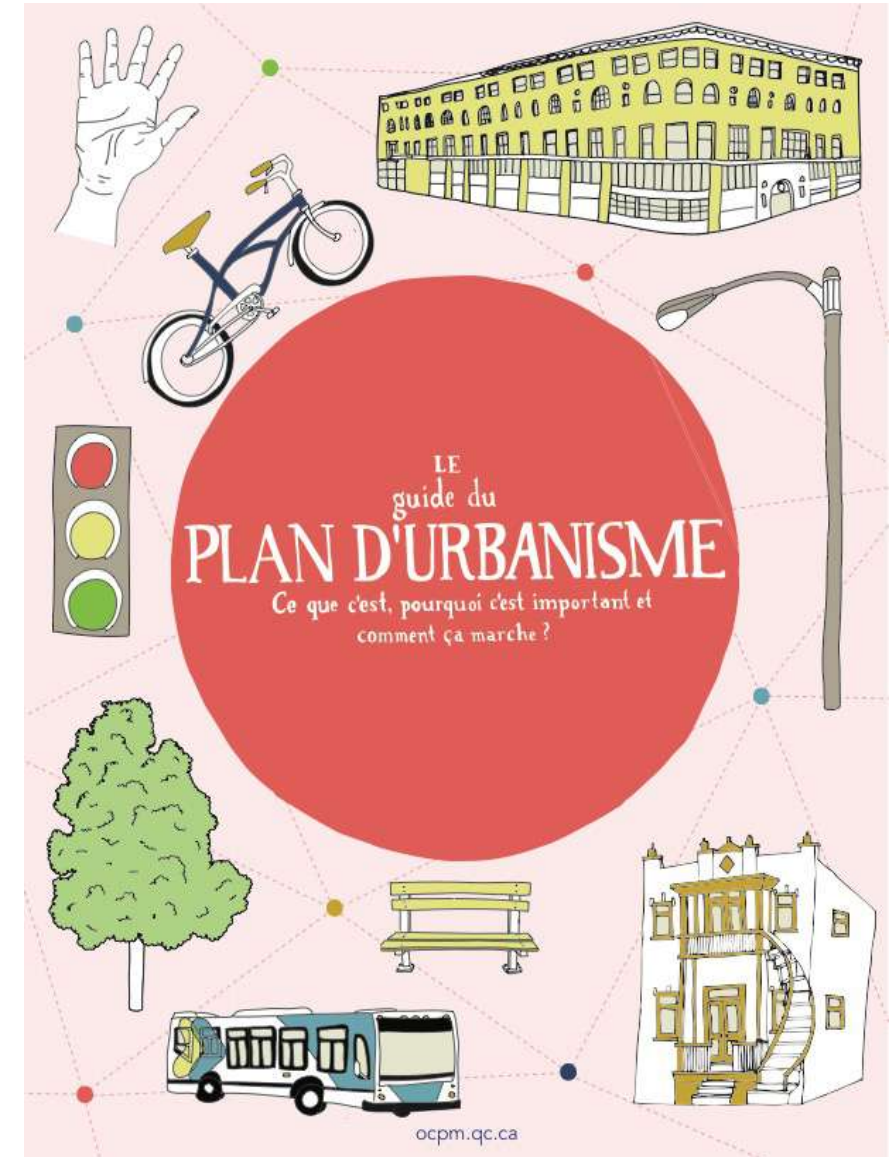
- Adaptation de nos communications
- Réduction des obstacles pratiques (notamment pour les familles)
- Meilleure prise en compte des obstacles systémiques



Adapter nos communications

Une stratégie en 5 points

- Vidéos et dépliants en langage simplifié
- Utilisation accrue des médias sociaux
- Tournée de promotion dans les milieux de vie
- Partenariat de diffusion avec des relayeurs d'information
- Information dans les lieux où les personnes se trouvent déjà



Lever les obstacles pratiques

Diversification, diversification, diversification,...

Accroissement des occasions de participer en présentiel

Adaptation des pratiques de consultation

Soutien à la participation

Halte-garderie

Partenariats avec des organisations qui œuvrent auprès des groupes à joindre



Lever les obstacles

Diversification des activités

En plus de notre processus classique en trois phases (information, consultation, rapport), nous développons des activités selon les besoins spécifiques de chaque consultation et des populations à joindre :

- Rencontres thématiques
- Ateliers créatifs et prospectifs
- Jeux de rôles
- Activités autogérées
- Questionnaires en ligne
- Plateforme de discussion
- Opinions en ligne
- Visualisation 3D des projets dans le contexte existant
- Colloques et portes ouvertes
- Réalité augmentée



Les ateliers prospectifs

Jeux de rôles

Objectifs

Dépolariser le débat

Faire sortir les participants de leur propre rôle

Permettre une ouverture, un dialogue

Se projeter dans l'avenir



Identifier le systémique

Intervenir là où c'est possible

Introduire des éléments d'analyse différenciée dans le design de la consultation

Soutenir la formation à la participation

- Caravane de la démocratie
- Tutoriel de participation

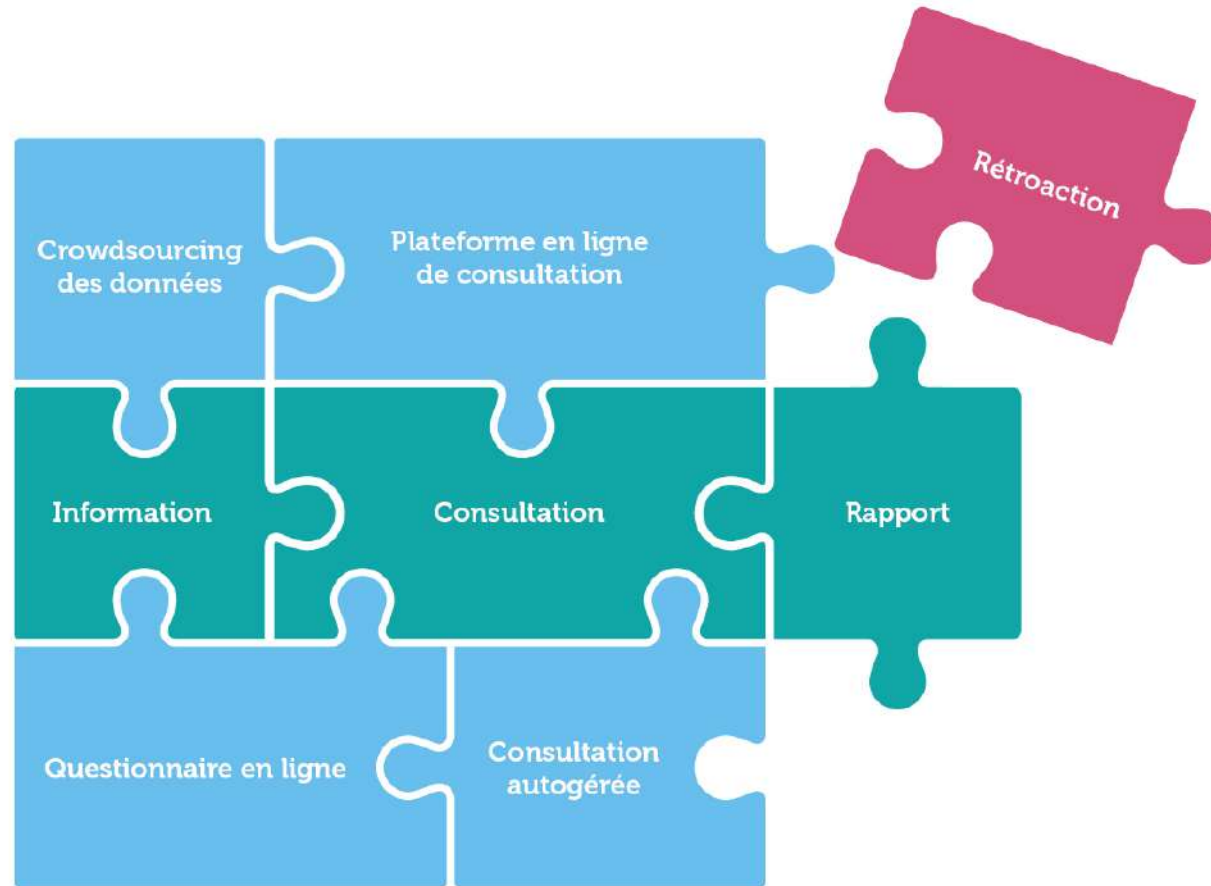
S'assurer de la présence des groupes cibles à toutes les étapes de la consultation

- Cartographie des parties prenantes
- Suivi en temps réel/ajustement de nos communications

Notre processus de consultation

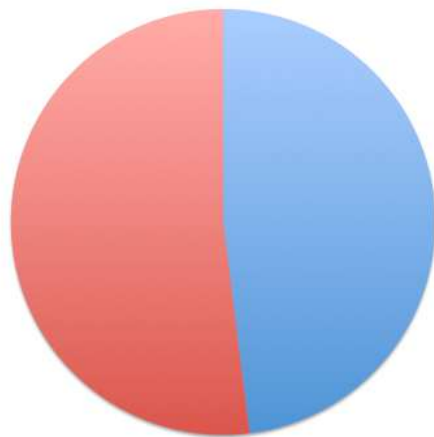


Notre processus de consultation



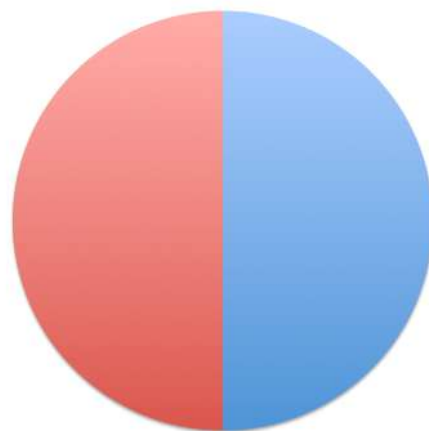
Participation des femmes à l'OCPM en 2017

Le personnel



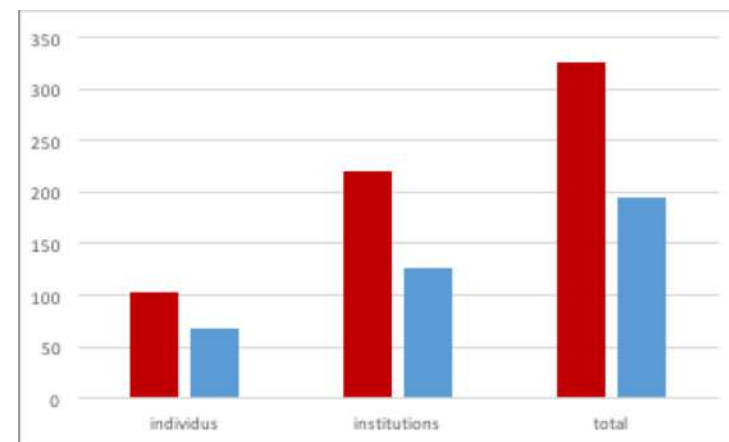
■ hommes

Les commissaires



■ femmes

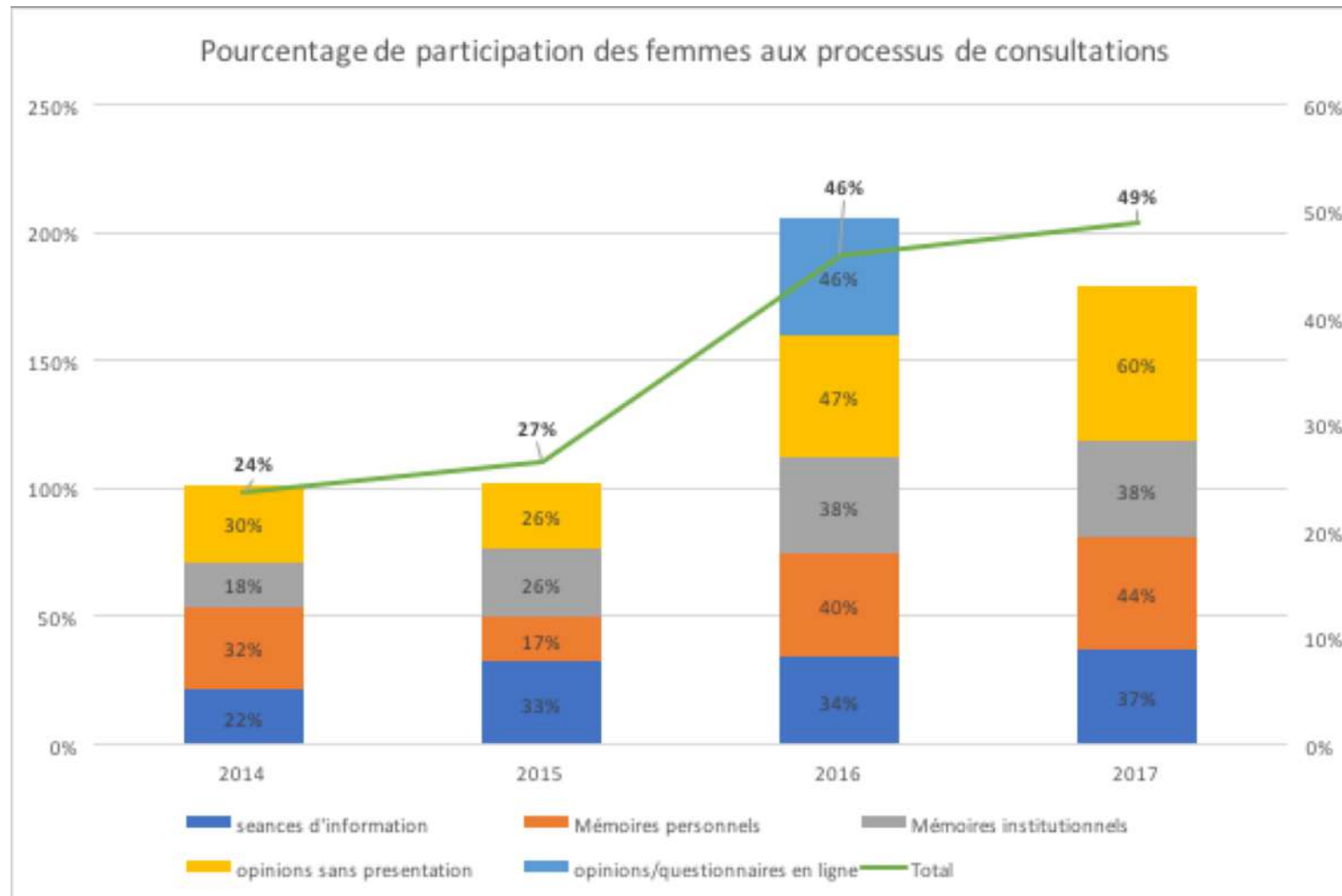
Les citoyennes qui se font entendre*



*Relevé des séances d'audition des opinions 2015 à 2017



Répartition de la participation féminine selon les différentes étapes



Prochaines étapes

Poursuivre sur notre lancée

Mieux documenter la participation

Intégrer la préoccupation de la représentativité de la participation dès la conception des processus de consultation

Transformer certaines façons de faire pour assurer que les voix à risque de marginalisation soient présentes dans toute leur diversité tout au long du processus

Mettre en valeur les contributions pour créer une certaine émulation






Merci!
ocpm.qc.ca

Cocktail
Zero
Emission

LES TRANSPORTS

DÉFI / PROBLÈME	DÉFI / PROBLÈME	DÉFI / PROBLÈME
Mettre de l'ordre dans les transports publics.	Faciliter l'accès aux transports publics.	Le bus de Montréal est trop lent.
SOLUTION	SOLUTION	SOLUTION
ARGUMENT	ARGUMENT	ARGUMENT
ARGUMENT	ARGUMENT	ARGUMENT
ARGUMENT	ARGUMENT	ARGUMENT
ARGUMENT	ARGUMENT	ARGUMENT

 OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL